

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**Représenté par la Première Présidente de la Cour d'Appel de BORDEAUX
et le Procureur Général près ladite Cour**

Marché public de l'Etat

**Objet de la consultation : prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie des juridictions
du ressort des Cours d'Appel de Bordeaux, Pau, Poitiers et Limoges (BOP Sud-Ouest).**

ANNEXE 3 AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

FICHE DE CONTRÔLE

FICHE DE CONTRÔLE

Date du contrôle :		Type de local :				
Heure du contrôle :						
Nom et qualité des personnes effectuant le contrôle :						
<i>Pour l'Administration :</i>						
<i>Pour le TITULAIRE :</i>						
lieu contrôlé		Critères notés 1, 2, 3 ou 4			Moyenne des notes obtenues	Moyenne des notes à atteindre
		Aspect	Propreté	Hygiène		
Lieux de passage	Hall d'accueil,					2,67
	circulations					
	escaliers					
	ascenseurs					
	paliers					
Moyenne lieux de passage						
Lieux de travail	Bureaux,					3
	Salles d'audience					
	salles de réunions					
	salle de formation					
	bibliothèque					
Moyenne lieux de travail						
Locaux sanitaires	sanitaires					3,33
	cellules					
	parloirs					
Moyenne locaux sanitaires						
Abords extérieurs	parking					1,33
	cour					
	perron, parvis					
Moyenne abords extérieurs						
Locaux techniques	Locaux d'archives					2
	Locaux de stockage					
	Locaux techniques					
Moyenne locaux techniques						
Pour l'Administration <i>le RSEM ou son représentant (signature)</i>		Pour le Titulaire <i>le RTA ou le contremaître (signature)</i>				

Notation

- 1 : mauvais (prestation à reprendre)
- 2: moyen
- 3: bien
- 4 : Très bien

Critères de qualité :

- Aspect : première impression visuelle de netteté et de propreté qu'offrent un local et ses équipements
- Propreté : enlèvement des salissures adhérentes (tâches, traces) et non adhérentes (poussière, déchets ...)
- Hygiène : assainissement des surfaces et de l'atmosphère (absence d'odeurs, ...)